

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 71 (1932)
Heft: 9

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :
Agence de publicité Amacker
Palud 3, Lausanne.



DESARMEMENT

L'HUMANITE est ainsi faite : après toute lutte, elle éprouve un besoin touchant de réconciliation. Il n'y a d'ailleurs pas moyen de faire autrement : quand il faut vivre ensemble, la chicane doit être suivie de l'apaisement et si possible de l'oubli ; les enfants savent cela par instinct et les gens mariés par expérience. Ce qui prouve d'ailleurs que s'il n'y avait que des peuples pour déclencher des guerres, eh ! bien, il n'y aurait pas grand monde !!!

La petite ville de Rue est en pays fribourgeois ; son gracieux château domine si bien la vallée de la Broie qu'on le croirait presque en terre vaudois. Mais non, il est fribourgeois, ses habitants ont, en cette qualité, inspiré les vers qui suivent.

Or donc, à Rue, la St-Sébastien (5 décembre) est marquée par une messe célébrée dans le désir d'épargner à la cité, les calamités de toutes sortes.

Quand par hasard l'effet désiré ne s'est pas produit, il paraît qu'on a redoublé de zèle en ajoutant, à la messe, un banquet très apprécié.

Ce fut le cas peu de temps après la dernière guerre civile restée en mémoire, — dans notre région où l'humour le dispute à l'accent vaudois, — sous le nom de *guerre de son derbon*.

« Monsieur Louis » des Essis se rendit au banquet. Vrai gentilhomme campagnard, il se trouvait être le fils d'un Conseiller d'Etat vaudois et le frère d'un autre. Son oncle et son beau-père étaient tous deux pasteurs. Cela n'ajoute peut-être rien à ses qualités personnelles, mais sa situation de Vaudois et de protestant n'en est que mieux définie.

A défaut de collaborer à l'étude d'une réduction des armements en Suisse, il n'hésita pas à aller tendre la main aux ennemis de la veille en leur déclarant ses sentiments, chantés sur l'air de « Ma Normandie » :

Quand, aux vents neigeux de vos plaines
On voit le ciel se rembrunir,
Près du feu, de bouteilles pleines,
Qu'il est doux de se réunir :
D'un plaisir tel, l'heure est venue,
Amis debout ! quittons nos toits :
Lestes, joyeux, courons à Rue,
Chez nos bons voisins fribourgeois.
Suivant gaiment notre carrière
Et riant le long du chemin,
Oublions sagesse en arrière,
Pour mettre en avant le bon vin,
A la couronne de la vie,
Ajoutons quelques fleurs parfois,
En fêtant l'ardeur qui nous lie
A nos bons amis fribourgeois.
Oh ! puissions-nous, frères de Rue,
A nos penchants donnant essor,
Jusqu'à l'âge à tête chenue
Nous réunir souvent encor.
Ces heures d'une douce ivresse,
Laisserons dans nos cœurs vaudois,
Un souvenir plein d'allégresse
De nos chers amis fribourgeois.

Aimable Paix, ô noble mère
Laisse choir tes dons bienfaits :
Par toi le frère aime son frère,
Ton règne semble un doux printemps.
Tout refléurit à ton passage,
Le bonheur accourt à ta voix.
Unis-nous toujours davantage
A nos chers amis fribourgeois.

(Inédit). L. J.-D. P. e. c. : Jaques Desbioles.



LO MERAYO

UN VIN galé affère, tot parà, que lo meryão ! Que foudrà-te fère s'on n'ein avà min ! Lè fenne sarant dein lo cas de sè betà ein grève se on emèluève ti lè meryão dâo paí. Que farant-te assebin cliião dzouveno moquão, que n'ant rein que la niassa, orgolhião quemet on pião su on molan, que s'arritant po sè guegní martsí, et que s'eimfèlant dein onn'allãie po sè vère passã... ti cliião berdeccliet, que farant-te sein meryão ? Et lè galèze damusalle, quand lài a onna fita, on batsí, onna noce, onn'ab-í, onna danse, ão mímameint que l'ateindant lão boun'ami, diéro de teimõs sant-te devant lo meryão ? Faut reindzí sè bigoudis, preindre on tortolhion de cheveu su lo cotson po l'eintourguenã on bocon su l'orolhie, einvortolhí onna mèche per cé, on par de pâi per lé, devortolhí dâi z'autr pougne de cheveu, sè serrã on bocon la pí dâo nã po fère à parti dâi bocon d'affère nã quemet dâi caille de motse, sè betã onna sorta de cerãzpo sè lè get et de la pomardã rodze pè lè potte, s'assèyi po que cliião botse fassant dâi galèze mene po eintsarèyi adf mé son tsermalã, sè sorire po coudhí sè trovã galèza. Po tot cein, faut lo meryão ! Dite-mè vâi, ora se lo meryão n'è pas oquie d'estra ?

Ao cabaret, l'autrhí, dou fifãre devèsãvant de tot cein que l'avant pu trovã à dere. Vo pouèdè mè craire du que s'ètant met à déblliortã su lo meryão Pierre à Tambou fasãi dinse :

— A-to fé la remarquã, Zabet, qu'ão meryão l'è adf lo contréro. Se te lâive la piauta drãite, l'è la gautse que budze ão meryão. Se t'eimbranse ta fenna ão mímameint ta serveinta sur la djoúta gautse, ão meryão lo baison lâi arreve su la djoúta draíta. L'è po cein que lo menistre no pridze : « Si ton ennemi te frappe sur la joue droite, présente-lui aussi la gauche ». L'è justameint cein que sè passe ão meryão ; on mire la djoúta draíta po vo fotre onna motcha, lè la gautse que vâi lè z'èpèlue.

— L'è su, que repondã Zabet. Dinse, on coup lâi avãi on manchot que sè vouãitíve ão meryão. L'avãi lo bré gautse via et pouãve pas compreneindre porquie, ão meryão, l'è lo bré drã que lâi manquãve. L'è bin veré, on sè vâi adf ão contréro.

Et Pierre à Tambou, que l'è on farceu, lâi a baillí à reponse :

— Et vâi ! mímameint que lâi avãi onna serveinta qu'aryãve onna vatse ão bord dâo lé. Dein clii lé que fasãi meryão, on vayãi justo lo contréro : l'ère la vatse qu'aryãve la serveinta !

Marc à Louis

LEQUEL DES DEUX ?

SANS doute, avez-vous déjà entendu dire que ce qui caractérise un fou, un authentique fou, un fou bon teint, c'est précisément qu'il se défend d'être fou, qu'il le nie contre toute évidence, qu'il en appelle aux gens raisonnables qui l'entourent, qu'il prend à témoin de son bon sens.

Eh ! bien, pour mon humble part, quoi qu'en aient dit et écrit nos psychiatres les plus éminents, je me refuse à admettre sans réserve ce critérium déclaré infaillible.

Il y a bel et bien de prétendus fous qui ne le sont point, de même qu'il y a bel et bien nombre de fous, de fous bon teint, parmi les individus qui circulent en liberté. Et d'abord, avon-nous, pour en connaître, une norme, une raison ou un bons sens étalon ? Si oui — ce que je ne crois pas, — dans quelles limites, dans quelle mesure nous en pouvons-nous écarter, — cet écart est ce qu'on nomme excentricité, originalité, voire génie, — sans atteindre déjà à la folie ? Autant de problèmes qui valent la peine d'être étudiés. Tout ceci pour en arriver, vous l'avez deviné, à une histoire. Oh ! sans prétention, qui, peut-être, vous persuadera que les fous ne sont pas forcément ceux que l'on enferme et qu'après tout, à défaut de critère infaillible, l'indulgence du moins est de mise. Ne présumons point trop de nos forces, de notre talent, mais ne présumons point trop non plus de notre raison, de notre sagesse. N'oublions pas que si Pascal a reconnu en nous les traces de l'ange, il y a trouvé aussi celles de la bête et qu'à vouloir, pour un oui pour un non, faire l'ange nous ne faisons le plus souvent que la bête...

Ce jour-là, mon excellent ami Georges rentrait de chasse. Comme à l'ordinaire, il pouvait à peine lever les pieds, harassé qu'il était, et se laissait traîner par les deux superbes épagneuls bretons qu'il tenait en laisse. Encore que crotté jusqu'aux genoux, il n'en avait pas moins belle allure. Son équipement trahissait l'homme de goût, le nemrod qui ne dédaigne pas le confort et à qui il ne déplaît point d'être remarqué. Comme arme, il avait un Herschtal, fusil à cinq coups, véritable engin de guerre, comme cartouchière une ceinture de cuir rehaussée de plaques métalliques. Ajoutez à cela une carnassière dernier modèle, un filet mi-cuir, avec rabat et frangés, un chapeau autrichien en feutre amande avec plume de coq, de hautes bottes lacées, une élégante corne en bandoulière et vous aurez, en tenue de chasse, le portrait fidèle de mon excellent ami Georges. Cependant ce qui pour lui n'avait pas de prix, ce à quoi il tenait comme à la prunelle de ses yeux, c'était ses deux chiens, ses deux épagneuls bretons, couple maintes fois primé, qui possédait ses authentiques papiers de noblesse...

Maintenant notre nemrod longeait la grille d'une maison d'aliénés établie en pleine campagne. Soudain, derrière la grille, un homme, un fou à n'en pas douter, vêtu comme les pensionnaires de l'asile, calme certes, mais de qui les facies et le sourire n'avaient rien de particulièrement engageant, héla mon ami au passage.

— En avez-vous de la chance, vous, d'être libre, de pouvoir chasser !...

Georges demeurait interdit.